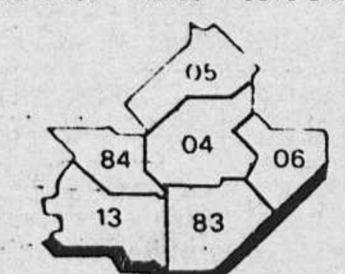
DLP 16-12-86022911



Avertissements agricoles

ISSN 0759-9641

PROVINCE ALPES COTE D'AZUR



MINISTERE DE L'AGRICULTURE . DIRECTION DE LA QUALITE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B.P 95 - 84140 MONTFAVET Téléphone (90) 88.21.83

- ARBORICULTURE - CULTURES LEGUMIERES - GRANDES CULTURES -

4 Décembre 1986 - N°24

ARBORICULTURE

TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS -

Ces traitements ne sont indispensables que dans les vergers où de fortes attaques de certains ravageurs (*chenilles défoliatrices, cochenilles, pucerons, etc ...*) ou maladies (*tavelures, oïdium, monilia, etc ...*)ont été observées en cours de végétation.

A - MESURES PROPHYLACTIQUES :

- Eliminer par la taille : tous les rameaux morts ou dépérissants, ceux présentant des chancres, des pustules de *tavelure* (poiriers Beauprésent par exemple), des déformations dues à l'*oïdium* (pommiers), les fruits momifiés particulièrement ceux des arbres à noyau.

- Désinfecter et enduire de peinture ou de pâte spéciale (type Kankertox, Quinolaté 400, Bayleton pâte, Mastic fluide antichancres GT ou Santar, etc ...) les plaies importantes laissées par la taille des rameaux ou par le curetage des chancres. En cas de présence de certains champignons (*Eutypa, Cytospora, Stereum purpureum ...*), on utilisera de préférence un sécateur pulvérisant un produit contenant un benzimidazole à la dose suivante (en grammes de M.A./litre) : bénomyl 3, carbendazime 3, thyophanate méthyl 7.

- Détruire par le feu tous les déchets de taille, dans la parcelle si possible.

- Enfouir les feuilles mortes pour diminuer les risques printaniers de *tavelure* surtout si l'un des traitements recommandés dans notre bulletin technique du 16 Octobre 1986 n'a pu être appliqué.

B - TRAITEMENTS CHIMIQUES :

Effectués après un nettoyage des arbres, ces traitements utilisent des produits assez agressifs. Réalisées sous forte pression, ces pulvérisations doivent faire ruisseler la bouillie sur la totalité des rameaux.

Meme en vergers bien tenus, un traitement d'hiver peut-être nécessaire *si la présence de certaines cochenilles* (Pou de San José, Cochenille rouge, etc ...) ou *autres ravageurs* (Puceron vert du pêchers, acariens ...) difficiles à éliminer par la suite a été reconnue au cours de l'année écoulée.

Ces traitements seront exécutés durant le repos complet de la végétation ou à la fin de celui-ci, la sensibilité des ravageurs étant alors augmentée.

Pour ces interventions, on choisira une période calme sans vent ni gelée et de préférence un temps doux.

PRODUITS UTILISABLES EN PERIODE HIVERNALE

Les produits suivants, ayant le plus souvent des actions énergiques, on veillera à respecter scrupuleusement pour chaque spécialité les dosages et les conditions d'emploi préconisés par les fabricants en fonction des espèces fruitières et de leur âge.

— Huiles d'anthracène - Très décapantes (lichens, mousses) et ovicides (acariens, pucerons, cochenilles et chenilles diverses ...). Elles n'existent qu'en mélange avec des colorants nitrés. Spécialités commerciales : traitement d'hiver Umupro, Elgétiver activé.

— Huiles de pétrole (= huiles blanches) - Propriétés voisines des précédentes mais moins décapantes, elles agissent très efficacement surtout sur les *cochenilles* mais aussi sur les oeufs d'insectes et d'acariens. Elles peuvent se mélanger avec les produits cupriques mais sont incompatibles avec les produits soufrés. Utilisation possible jusqu'au débourrement.

P. 1.75

Imprimerie de la Station "Provence Côte d'Azur Corse" Directeur Gérant P. Duffaud CPPAP N° 478 AD

ABONNEMENT 1er Janv. 31 Déc. 120 F. PAYABLE A REGISSEUR DE RECETTES DE LA DRAF PACA - CCP N° 9402 55 F - SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX - MONTFAVET 1986 - ©

Spécialités commerciales : Euphytane, Oliocin, Ovipron et Pest-Oil.

Colorants nitrés (D.N.O.C., dinosèbe, dinoterbe) - Ces produits insecrits au tableau A (bande rouge-orangé sur les emballages) sont d'une coloration jaune intense. Ils ont des propriétés insecticides (surtout ovicides) et anticryptogamiques et peuvent être employés jusqu'au débourrement. A utiliser avec prudence sur nectarines et merrils.

Spécialités commerciales : nombreuses spécialités à base de D.N.O.C. et de dinosèbe; Herbogil liquide D à base de dinoterbe.

Huiles jaunes - Elles sont une association de colorants avec les deux catégories d'huiles citées précédemment dont ils renforcent l'action : huiles d'anthracène (voir ci-dessus) ou huiles de pétrole (Dytrol 50, Dinitrol, Seppic verger).

IMPORTANT - Attention aux dosages sur arbres fruitiers à noyau. Pour les limites d'emploi de chaque spécialité se conformer à la prescription du fabricant.

PSYLLE DU POIRIER -

Attendre un avis ultérieur vers la mi-Janvier.

CULTURES LEGUMIERES DE PLEIN CHAMP

MOUCHE DE LA CAROTTE -

Suspendre la protection.

RHIZOCTONE DE LA POMME DE TERRE -

Le traitement des semences contaminées par le *Rhizoctone* est indispensable car ce champignon entraîne d'importantes pertes à la récolte.

Si les semences n'ont pas été protégées, un traitement peut-être effectué à l'exploitation par trempage ou poudrage. Utiliser une des matières actives suivantes :

Matières actives	Trempage	Micropulvérisation	Spécialités commerciales
carbendazime + manèbe	•	-	BAVISTINE M, DARYLINE M.
pencycuron	-	•	MONCEREN L
mancozèbe	en poudrage	-	DITHANE M 45, DITHANE M 45 (Littorale), DITHANE M 45 (Quino), SANDOZEBE.
mépronil	•	•	BASITAC 75 PM
thiabendazole	•	•	MERTECT FLOWABLE, TEBUZATE 45 L, TECTO 20 S, TEBUZATE 20 S
thiabendazole + 8 hydroxyquinoléine	•	•	TECTO EXTRA, MSD AGVET, TEBUZATE TOG
tolclofos-méthyl	-	•	RIZOLEX

Les formulations acides (TEBUZATE 20 S, TECTO 20 S) ne doivent pas être pulvérisées sur des tubercules humides.

Pour les matières actives présentes dans de nombreuses spécialités n'utiliser que celles autorisées sur semences de pomme de terre (voir tableau).

Le traitement par trempage est fait durant 5 minutes. Pour compenser la perte de matière active, il faut, après chaque passage, ajouter 4 litres par hl d'une solution de concentration double de la bouillie initiale et renouveler le bain après 5 passages.

Le traitement par micropulvérisation est fait à raison de 2 litres de bouillie par tonne.

..../....

MOUCHE DES SEMIS SUR ASPERGE -

La *mouche des semis* pond ses oeufs dans les terres riches en matières organiques. Les larves se développent dans la base des turions qui se déforment en crosse.

Dans les situations à risque, effectuer un épandage de microgranulés insecticides incorporés à la butte. Matières actives utilisables :

. chlorfenvinphos (BIRLANE) 2,5 kg M.A. en localisé sur la butte.

ROUILLE DE L'ASPERGE -

Dans les aspergeraies ayant subi une forte attaque de *Rouille* en 1986, il est recommandé d'effectuer un traitement des buttes. Utiliser un colorant nitré à raison d'un kilogramme de produit commercial par hectolitre d'eau.

CULTURES LEGUMIERES SOUS ABRI

MESURES PROPHYLACTIQUES AVANT PLANTATION -

La réussite des cultures sur le plan phytosanitaire dépend pour une grande partie des précautions observées avant remise en culture.

Les ennemis visés sont essentiellement : l'*aleurode* ou *mouche blanche des serres*, la *mouche mineuse "Liriomyza sp."*, les *acariens "Tetranychus sp."*, et différentes maladies.

Avant remise en culture, il est obligatoire d'observer les précautions suivantes :

. Destruction des déchets de culture et de toute mauvaise herbe qui doivent être sortis puis détruits loin des serres.

. Désinsectisation au bromure de méthyle des serres, abris (y compris chemins d'accès dans la serre) avant plantation.

. Traitement éventuel des parois des serres avec un acaricide (voir ci-dessus) et/ou avec un désinfectant comme l'Hortimet à 3 %.

. Effectuer des travaux du sol suffisamment profond (au moins 25 cm) de manière à enfouir les pupes de *Liriomyza sp.*

. Désherber soigneusement les alentours immédiats des serres et abris (surtout entre les serres et les tunnels.

. N'utiliser que des terreaux sains et des caissettes de semis bien désinfectées.

. Enfin, il est souhaitable d'éliminer toute culture de l'exploitation y compris les plantes ornementales au moins un mois avant la replantation. En effet, la meilleure prophylaxie s'avère être une longue période de non culture au cours de laquelle on effectuera les travaux du sol accompagnés de la destruction des adventices.

ACARIENS SUR MELON, CONCOMBRE et TOMATE -

En cas d'attaque d'*acariens* l'année précédente, il est utile de traiter l'infrastructure de la serre ou de l'abri avant plantation, dans ces cas seulement :

on utilisera du chinométhionate (MORESTAN) ou cyhexatin (PLICTRAN) au double de la dose autorisée. Pulvériser 10.000 litres/ha.

ELEVAGE DES PLANTS DE TOMATE MENES EN LUTTE INTEGREE -

Surveiller la présence d'*aleurodes* en utilisant des panneaux jaunes englués type Soveurode (un panneau pour 20 m2).

Si on constate la présence d'*aleurodes* adultes sur les panneaux, intervenir sur les plants ayant plus de 2 feuilles vraies en effectuant un traitement à la bioresméthrine à fort volume (Resbuthrin ou Isathrine à 60 cc de produit commercial/hl). Traiter de préférence le soir lorsque les serres sont fermées, l'ensemble de la pépinière.

. Avant plantation effectuer un traitement généralisé au pyrimicarbe (Pirimor).

. Pour lutter contre les maladies effectuer après repiquage un traitement au zinèbe (200 g M.A./hl), puis avant plantation un traitement à la bouillie bordelaise 150 à 200 g M.A./hl.

MALADIES DES SALADES -

MISE EN PLACE DE LA CULTURE

- Eviter de planter des laitues dans une parcelle où la précédente culture était fortement atteinte par le *mildiou de la laitue*.

- Eviter les plantations trop denses qui favorisent les maladies.

P. 76

ARROSAGES - BASSINAGES - AERATION -

- Eviter d'arroser en période d'humidité prolongée, profiter au contraire des journées ensoleillées.
- Bassiner en période de temps chaud ou sec pour compenser l'évaporation intense qui, en serre, risque de provoquer l'apparition de nécroses sur le bord des feuilles où se développe ensuite le *botrytis* (*pourriture grise*). Ne pas arroser ou bassiner le soir.
- Réduire l'humidité par une aération suffisante et régler le chauffage pour éviter les dégâts de gel.

ELIMINATION DES PLANTES MALADES ET PARAGE DES SALADES A LA RECOLE -

- Eliminer régulièrement les salades qui "coulent" et sur lesquelles s'implante ensuite la *pourriture grise*. Les recueillir dans un sac de plastique afin de limiter la dissémination des germes, ce qui ne peut être obtenu avec une cagette.
- Eviter de laisser des déchets de végétaux à proximité des cultures, même s'ils sont en plein air alors que la culture est sous serre.
- Effectuer un prélèvement de laitues pour analyse des résidus avant récolte. En cas de dépassement des tolérances admises, arroser la culture (sauf s'il y a risque de *botrytis*) et éliminer davantage de feuilles de base lors du parage.

Dernier traitement

Pour avoir le maximum de chances qu'à la récolte les salades présentent des quantités de résidus inférieures aux tolérances admises, le dernier traitement doit impérativement se situer au plus tard lorsque :

les salades ont atteint le stade de :

- 15 à 17 feuilles si la culture est faite dans une période où la température minimum est d'au moins 5°.
- 18 à 20 feuilles pour une température minimum de 2 à 4° .

Compter toutes les feuilles à l'exception de celles du coeur de moins de 3 cm2 .

- Les salades recouvrent environ la moitié de la surface du sol (pour une plantation de 16 salades au m2).

GRANDES CULTURES

CÉRÉALES -

Intervenir si dégâts de *ZABRE*

Des dégâts de *Zabre* sont observés dans certaines parcelles de blé dur : les feuilles des plantes sont dévorées, comme mâchonnées, et souvent entraînées dans le sol. Au pied, il est possible de remarquer des orifices de petites galeries. La larve qui provoque ces dégâts est plus facilement observable à la tombée de la nuit.

Les froids ralentissent l'activité de ce ravageur mais dans les conditions normales ne le détruisent pas.

Intervenir avec un produit à base de lindane (900 g M.A./ha) à l'observation des dégâts.

Du 16 au 18 Mars 1987 se déroulera un stage s'adressant aux arboriculteurs, maraîchers, grainiers, ayant pour thème "l'abeille domestique dans la pollinisation".

Intervenants principaux : M. Edmond BARBIER, chercheur INRA
MM. ATXER et MEDORI, enseignnants au Lycée Agricole, HYERES

Pour toutes documentations ou renseignements s'adresser au C.F.P.P.A.
Carrefour du Lycée Agricole - 83408 HYERES CEDEX - Tél. 94.57.27.53.

---------0000------------